

9381/20

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2019/2020

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 13 juillet 2020

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 13 juillet 2020

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision du Conseil portant nomination d'un membre de la Cour des comptes

E 14925



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 10 juillet 2020
(OR. en)

9381/20

INST 134
CMPT 2

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination d'un membre de la Cour des
comptes

DÉCISION (UE) 2020/... DU CONSEIL

du ...

portant nomination d'un membre de la Cour des comptes

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 286, paragraphe 2,

vu la proposition de la République d'Autriche,

vu l'avis du Parlement européen¹,

¹ Avis du 8 juillet 2020 (non encore paru au Journal officiel).

considérant ce qui suit:

- (1) Le mandat de M. Oskar HERICS est arrivé à échéance le 29 février 2020.
- (2) Il y a, dès lors, lieu de procéder à la nomination d'un nouveau membre à la Cour des comptes,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

M^{me} Helga BERGER est nommée membre de la Cour des comptes pour la période allant du 1^{er} août 2020 au 31 juillet 2026.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le

Par le Conseil

Le président
